



APRÈS LE 22 MARS : DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CGT FINANCES PUBLIQUES 35 :

Tous ensemble, on continue !

La journée de grève et de manifestations du 22 mars a été massivement suivie : près de 40% de grévistes à la DGFIP, 33,56% pour l'ensemble du ministère. 35 % de grévistes à la DRFiP 35, près de 500 collègues, soit une centaine de grévistes de plus que le 10 octobre 2017, 18 postes ou services fermés au public (SIP-SIE Montfort, SIE Redon, SDE, SIE Rennes est, Accueil Magenta, CDIF, SIE, SIP et SPF Saint-Malo, Antrain, Liffré, Montauban, Montfort collectivités, Plélan, TPM Rennes, Saint-Aubin, TCA, Tinténac).

A Rennes, le 22 mars à 10h, une délégation de grévistes a remis à la directrice du pôle Gestion publique, en l'absence du directeur régional, une motion précisant leurs revendications, afin qu'elle soit adressée immédiatement à la DG. Les grévistes ont ensuite rejoint le cortège Fonction publique qui a rassemblé 8000 manifestants à Rennes, 900 à St Malo, 300 à Redon, 200 à Fougères, 50 à Vitré, et 400 cheminots d'Ille- et-Vilaine manifestaient à Paris. De nombreux grévistes ont participé aux manifestations dans tout le département. À Rennes, ce sont près de 100 collègues qui se sont retrouvés, ponctuellement ou pendant toute la manifestation, derrière la banderole CGT finances publiques.

Cette mobilisation massive exprime le rejet des projets destructeurs de la mission CAP 2022 et l'attachement des agents des Finances Publiques à leurs missions, à leur statut et au service public.

Les fédérations de fonctionnaires ont été reçues le 29 mars par les ministres Darmanin et Dussopt et ont lu une déclaration unitaire qui précise: «*Nous notons que vous nous avez adressé mardi soir une version retouchée du document intitulé « refonder le contrat social*

avec les agents publics ». Nous mettons cette initiative au seul crédit de la mobilisation unitaire. Ceci posé, Messieurs les Ministres, les modifications à la marge apportées au dit document ne le rendent pas plus acceptable que dans sa version antérieure. Il ne faut pas se le cacher : la situation, que vous contribuez principalement à créer, est lourde d'enjeux. Chacune et chacun est aujourd'hui placé-e devant des responsabilités importantes. En toute conscience, nos organisations syndicales continueront à assumer pleinement les leurs.»

Une déclaration commune des syndicats CGT, Solidaires et FO de la DGFIP précisait à la suite du 22 mars: «*Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP appellent les personnels à se réunir rapidement pour décider ensemble des modalités de la poursuite de l'action. Les cheminots de leur côté ont posé les premières pierres d'une mobilisation au long cours qui débutera le 3 avril. Inscrire la mobilisation dans la durée constitue un impératif si nous voulons empêcher la destruction de notre administration et plus largement celle du service public.* »

Les sections CGT, Solidaires et FO de Paris appellent à la grève le 3 avril, des initiatives semblables sont en cours dans les directions 94, 31, 65 etc. Une intersyndicale DGFIP se tiendra le 4 avril.

Ainsi, notre section a proposé dès le 23 mars aux autres organisations syndicales de la DRFIP 35 une rencontre intersyndicale, cette réunion s'est tenue le 28 mars. Il a été décidé de déposer, pour le jeudi 5 avril, des heures d'information, à l'occasion du CTL avec à son ordre du jour la campagne IR 2018, de nouvelles réductions d'horaires d'ouverture au

public et la mise en place d'un nouveau SFACT, SIRHIUS, nouvelles règles d'attribution des places de stationnements.... Il s'agit de permettre aux agents de se réunir pour débattre des suites à donner au mouvement, pour la satisfaction de nos revendications :

- **Dégel du point d'indice et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ;**
- **Arrêt des suppressions d'emplois, pourvoi des postes vacants ;**
- **Arrêt des restructurations, fusions et**

fermetures de sites et de services ;

- **Arrêt de la multiplication des applications et des dysfonctionnements informatiques ;**
- **Maintien de toutes les missions et respect de la séparation ordonnateur/comptable ;**
- **Abandon du prélèvement à la source ;**
- **Défense de la promotion interne ;**
- **Maintien du statut général et de nos statuts particuliers, non aux nouvelles règles DG en matière de mutation ;**
- **Retrait des projets destructeurs Action publique 2022.**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RAN À RENNES ET ST MALO JEUDI 5 AVRIL - 9h30



**Pour lutter et gagner : la CGT
Je participe, je me syndique !**

Nom :

Prénom :

Grade :

Échelon :

Temps partiel :

%

Service ou poste :

Date :

Signature :

(à remettre à un militant CGT ou envoyer à CGT – DRFIP – Cité administrative)